

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : M. Rivaud, préfet du Rhône (biographie). — Lettre de M. Clavenad. — Travaux des comités. — Sections étrangères. — Chronique. — Charpente métallique du Palais principal. — Nouvelles de l'Exposition. — Bulletin financier. — Congrès et Concours. — Revue des spectacles.
GRAVURES : Portrait de M. Rivaud. — Charpente métallique du Palais principal.

M. Georges RIVAUD

PRÉFET DU RHONE

Président d'honneur du Comité de Patronage.



Né à Poitiers le 23 janvier 1846, M. Georges Rivaud est entré dans l'administration après la guerre de 1870.

D'abord chef de cabinet du Préfet des Alpes-Maritimes, il fut ensuite attaché — en la même qualité au Préfet des Bouches-du-Rhône.

Le 15 décembre 1871, il était nommé Sous-Préfet de Condom; le 13 avril 1876, Sous-Préfet d'Oloron.

Révoqué par le gouvernement du 16 mai.

Il prit une part des plus actives aux luttes du parti républicain et fut l'un des secrétaires du Comité fondé pour la défense de la République. Gambetta lui confia, à cette époque, plusieurs missions importantes.

A la fin de la même année — le 30 décembre 1877 — après la défaite du gouvernement du 16 mai, M. Rivaud était appelé

à la préfecture des Hautes-Pyrénées, rentrant ainsi dans la carrière administrative dont il devait parcourir rapidement les étapes.

Préfet des Pyrénées-Orientales le 12 juin 1880; Préfet de la Charente le 13 juin 1882; élevé à la deuxième classe le 8 décembre 1883; Préfet du Calvados le 18 octobre 1885; Préfet de la Loire-Inférieure le 24 mai 1889, M. Rivaud fut appelé à la préfecture du Rhône, en mai 1891.

Dans l'exercice de ces différentes fonctions et en des circonstances particulièrement diffi-



ciles, M. Rivaud a fait preuve des plus rares qualités administratives; en même temps que d'un inébranlable dévouement à la cause de la République.

Nommé Chevalier de la Légion d'honneur le 18 janvier 1881, il fut élevé à la dignité d'Officier le 10 juillet 1887.

Ajoutons que M. Rivaud a reçu le 12 juillet 1888, les palmes d'Officier de l'Instruction publique, qu'il est Commandeur de la Couronne d'Italie, Grand-Officier et Commandeur de plusieurs ordres étrangers; il a été décoré d'une

médaille d'honneur pour acte de courage.

Homme du monde, autant qu'administrateur habile, M. Rivaud a été partout hautement apprécié dans le cours de sa brillante carrière: il a laissé, dans la Loire-Inférieure, d'excellents souvenirs constatés par les articles que les journaux de Nantes lui consacèrent lors de sa nomination à Lyon, où il a su se concilier toutes les sympathies.

Dans le poste élevé qu'il occupe depuis bientôt deux ans, il s'est efforcé de continuer les traditions d'apaisement, de bienveillance et de conciliation créées par ses deux éminents devanciers, M. Massicault, qui échangea le poste de Préfet du Rhône pour celui de Résident général de France en Tunisie, et M. Jules Cambon, devenu Gouverneur général de l'Algérie; comme ses prédécesseurs, il est désigné d'a-

vance pour les plus hautes fonctions publiques lorsqu'il quittera notre département.

Dans l'exercice de ses délicates et — disons-le — de ses difficiles fonctions, M. Rivaud a toujours su ménager des susceptibilités qui, pour être parfois trop ombrageuses, n'en sont pas moins respectables et légitimes. Le tact, l'urbanité parfaite qu'il apporte constamment dans ses rapports avec nos corps élus ont souvent contribué à aplanir des difficultés qui — de prime abord — paraissaient insurmontables.

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE

Adressée aux grands Industriels de France par
M. l'Ingénieur en chef de la Ville de Lyon.

MONSIEUR,

Les travaux de l'Exposition, qui doit s'ouvrir en 1894 à Lyon, sont commencés. Le palais principal que l'on édifie dans le parc de la Tête-d'Or sera terminé dès la fin de cette année 1893.

Je vous adresse un plan sommaire de cette Exposition ainsi qu'une coupe du Palais principal.

L'examen de ces documents préparatoires vous permettra, sans aucun doute, d'apprécier déjà l'idée générale qui préside à l'organisation de cette Exposition.

Il s'agit en définitive d'écrire, sous une forme attrayante et parlante, la page du jour dans l'histoire du progrès sous toutes ses formes.

Lyon est une ville importante, c'est aussi le centre physique, intellectuel et moral d'une grande région, dont l'influence ne s'arrête pas à nos frontières.

Sans donc prétendre à l'envergure des expositions capitales, l'Exposition de Lyon doit être non seulement régionale, mais internationale.

Elle sera intéressante et utile parce qu'elle sera actuelle, proportionnée sans parcimonie comme sans exagération à l'importance des intérêts dont elle montrera les rapports, et parce que tout en profitant des expériences acquises, dans les expositions antérieures, elle n'en sera pas systématiquement ou inconsciemment la réédition plus ou moins servile, plus ou moins bâtarde.

Il est donc fait appel à votre concours, à votre initiative.

L'Exposition de 1894 organisée sous les auspices de la Ville de Lyon, et avec le patronage du gouvernement, comporte un concessionnaire général, M. Claret, dont les bureaux sont au Palais St-Pierre, à Lyon.

Vous voudrez bien, soit pour une exposition courante, soit pour des installations spéciales dans le Palais ou ailleurs, vous adresser directement à ce concessionnaire en ayant soin de me faire parvenir un double de vos propositions.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

L'Ingénieur en chef de la ville de Lyon, délégué principal pour le contrôle de l'Exposition,

CLAVENAD.

TRAVAUX DES COMITÉS

GROUPE II

Economie sociale et politique. — Hygiène et assistance publique.

Président : M. SABRAN, président du Conseil d'administration des Hospices civils de Lyon.

En l'absence de M. Sabran, son président, le groupe II s'est réuni sous la présidence de M. Rossigneux, adjoint, et a définitivement constitué ses bureaux.

Secrétaire général du groupe : M. RAVARIN, Conseiller général du Rhône, Chef de cabinet du Ministre du Commerce.

Section d'économie politique et sociale :

Vice-Président : M. SEVÈNE.

Secrétaire : M. MORAND.

Section d'hygiène :

Vice-Président : M. LORTET.

Secrétaire : M. Gabriel ROUX.

Section d'assistance publique :

Vice-Président : M. Maurice CHABRIÈRES.

Secrétaire : M. RIVIÈRE.

MM. BERTHÉLEMY et DUMOND ont été nommés délégués du groupe à la Commission exécutive.

GROUPE III

Art militaire. — Marine et Colonies.

Président : M. Ulysse PILA.

Le groupe s'est réuni le 19 avril.

M. le Président expose le but élevé vers lequel doivent tendre les travaux des membres du Comité de Patronage pour donner à l'Exposition son plus grand éclat et sa plus haute signification.

La section qui est réservée au groupe III doit permettre de juger les résultats de notre expansion coloniale.

Il y aura en quelque sorte deux expositions coloniales : une exposition officielle qui doit déterminer un certain entraînement et exciter les colons à envoyer leurs produits. C'est dans cette pensée que le Conseil municipal a confié l'organisation et l'administration de cette exposition à la Chambre de Commerce, lui affectant un crédit spécial de 250,000 fr., et une exposition coloniale générale des colonies dont le groupe III doit s'occuper.

Le groupe procède ensuite à l'élection de trois Vice-Présidents.

Sont nommés :

Pour la section des sociétés patriotiques, le colonel POLONUS.

Pour la marine, M. LARUE.

Pour les colonies, M. ARNOUD.

M. Alphonse GOURD est nommé Secrétaire général, et M. Maurice LEWANDOWSKI, Secrétaire adjoint. MM. Alphonse GOURD et LARUE sont délégués à la Commission supérieure de l'Exposition.

GROUPE VII

Produits bruts et ouvrés des industries extractives.

Président : M. MARCHÉGAY.

Dans sa réunion tenue le 14 avril, le Comité a d'abord apporté quelques modifications à la liste des membres attribués aux classes 31, 32 et 33 qui le composent.

Il a procédé ensuite à l'élection de deux vice-présidents.

Sont nommés :

MM. PIATON et CROLAS.

La nomination du Secrétaire général a été réservée pour la prochaine séance.

Le comité a été d'avis que pour assurer la réussite de l'exposition de la classe 31 (mines et métallurgie), il fallait appeler dans son sein quelques unes des notabilités industrielles du bassin de la Loire.

GROUPE VIII

Outils et procédés des industries mécaniques

Président : M. MANGINI.

Le groupe s'est réuni le 14 avril. La réunion propose une nouvelle liste de noms à ajouter à la liste du comité de patronage précédemment publiée puis le groupe se subdivise en quatre sections :

I. Classe 34. — **Electricité.**

II. Classes 35-36-37-38. — **Machines, machines-outils, exploitation.**

III. Classes 39-40-41-42. — **Alimentation, Produits chimiques, pharmacie, filatures, papeterie, cordonnerie.**

IV. Classes 43-44-45. — **Génie civil, travaux publics, chemins de fer, carrosserie.**

Il est ensuite procédé à l'élection de 4 vice-présidents et de 2 secrétaires.

Sont nommés :

Vice-présidents, MM. LOMBARD-GERIN, TESTE, BOUTHER et FAURAX.

Secrétaires, MM. BRIZON et CHARGNIOUX.

M. le Président explique que le bureau doit faire appel aux chambres syndicales afin que celles-ci, de leur côté, se mettent en rapport avec les chambres syndicales régionales, et les engage à prendre part à l'Exposition. Il sera fait, par les soins du bureau, un classement des membres en quatre subdivisions.

Ce document sera présenté à la prochaine séance.

GROUPE IX

Produits alimentaires.

Président : M. Marius DUC, vice-président de la Chambre de Commerce.

Le groupe s'est réuni le 14 avril 1893 et a ainsi composé son bureau :

Assesseurs : MM. CHAMBEYRON et FERRAND.

Secrétaire : LIGNON.

M. Duc explique que contrairement à ce qui avait été dit lors de la première assemblée générale les présidents de groupes n'étaient nullement provisoires et que M. le Maire de Lyon en vertu des prérogatives qui lui ont été conférées par le règlement général de l'Exposition, les avait nommés à titre définitif.

M. Marius Duc manifeste les scrupules qu'il éprouve à accepter la présidence dans de telles conditions, mais sur la proposition d'un membre, la réunion ratifie par acclamations l'excellent choix fait par M. le Maire. M. Duc remercie et assure le groupe de son dévouement.

M. le Président annonce que le scrutin va être ouvert pour l'organisation des quatre classes formant le Groupe IX, et il procède à l'appel nominal afin que chaque délégué puisse choisir la classe où ses aptitudes et sa compétence pourront le plus utilement s'exercer ; c'est ainsi que s'opère le classement des classes 46, 47, 48, 49.

M. le Président indique que le groupe doit nommer au moins deux vice-présidents, mais d'accord avec tous les délégués il croit nécessaire d'élire un vice-président par classe, lesquels vice-présidents seront respectivement les présidents de leur subdivision.

En suite des divers scrutins auxquels il est procédé, MM. CHAMBEYRON, POULARD, LIGNON, et FERRAND sont proclamés vice-présidents du Groupe IX.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint.

Sont élus :

Secrétaire : M. Ch. NEVEUX.

Secrétaire-adjoint : M. BERNEY.

Sur la demande de M. le Président, il est procédé à l'élection des deux délégués devant faire partie de la Commission supérieure de l'Exposition :

M. FERRAND et M. CHAMBEYRON sont investis de cette fonction.

M. Ferrand demande que les classes se réunissent immédiatement pour aviser aux moyens de se compléter et pour se mettre à l'œuvre sans perdre du temps.

Tout en approuvant ce désir, M. le Président croit qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur-le-champ, il pense que quelques jours de réflexion sont nécessaires afin de présenter à l'approbation de

M. le Maire, des choix judicieux et susceptibles d'augmenter l'autorité des classes ; ces choix se fixeront dans la prochaine réunion que chaque classe donnera en particulier et la première assemblée du groupe arrêtera alors en connaissance de cause, la liste à soumettre à la ratification municipale.

M. le Président termine en donnant d'intéressantes explications sur les divers éléments de succès de l'Exposition et notamment sur la partie coloniale qu'il estime la plus féconde en bons résultats pour le travail industriel et commercial de la cité lyonnaise et la région.



EXPOSITION DE LYON

SECTIONS ÉTRANGÈRES

En réponse à la notification qui leur avait été adressée, de l'ouverture d'une Exposition universelle, internationale et coloniale à Lyon, pour le 26 avril 1894, M. le Maire de Lyon a reçu des avis favorables des consulats et vice-consulats suivants :

- Angleterre.** — M. ROBERT OTTLEY.
Autriche-Hongrie. — M. AUGUSTE CHABRIÈRES.
Belgique. — M. CHARLES PAGNOUD.
Brésil. — M. EDOUARD PAYEN.
Chili. — M. JOSEPH GUINET.
Espagne. — M. MARTINEZ DE TUDELA.
Etats-Unis d'Amérique. — M. EDMOND FAIRFIELD.
Italie. — M. LE COMMANDEUR BASSO.
Japon. — M. KOUMASAKI.
Mexique. — M. GUILLON.
Pérou. — M. AUGUSTE ROBIN.
Russie. — M. A.-S. DESCOURS.
Suisse. — M. VERNET.
Turquie. — M. AUGUSTE ROBIN.



PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE

Le Monsieur qui n'aime pas les Expositions.

Je l'attendais, celui-là, il devait reparaitre : je l'ai revu et j'ai pu constater que le temps, la vapeur, les chemins de fer, l'électricité ne l'avaient pas changé.

Le « Monsieur qui n'aime pas les Expositions » est un type qui vaut la peine d'être mis en lumière, il est plus commun qu'on ne le pense généralement : à Lyon, il pourrait presque s'appeler légion.

Oh ! ce n'est pas que ce monsieur-là ait une rancune personnelle contre les Expositions, non, il n'a qu'un reproche à leur faire, mais ce reproche est vif.

Elles viennent le troubler dans sa douce et paresseuse quiétude, elles dérangent ses petites habitudes, elles le mettent dans l'impossibilité de satisfaire ses petites manies, elles apportent un changement radical au travail d'écureuil

auquel il s'astreint volontairement d'un bout de l'année à l'autre : tourner dans la même cage, toujours du même côté, ni plus vite, ni plus doucement !

Songez donc à tous les ennuis, à toutes les contrariétés qui vont fondre sur son existence.

La ville envahie par les étrangers et les provinciaux, la circulation gênée, les théâtres et les lieux de plaisir qu'il ne fréquente guère — bien qu'il se promette toujours de les fréquenter — livrés aux barbares ; son café, l'établissement paisible où il va chaque soir faire son whist ou sa manille, encombré de figures nouvelles, les garçons moins polis, les cochers plus insolents, les voitures toujours retenues, et les tramways toujours complets.

En présence des amertumes que lui réserve un avenir prochain, peut-il faire autrement que de répondre à ceux qui lui en parlent :

— Allez au diable, avec votre Exposition !

Et puis — faut-il le dire ? — le Monsieur qui n'aime pas les Expositions obéit aussi au besoin de faire de l'originalité à bon marché ; il éprouve un tantinet de satisfaction intime à ne pas être de l'avis de tout le monde.

Les idées courantes, les idées admises, allons donc, c'est bon pour les autres : quand tout le monde marche à droite, il prétend marcher à gauche.

— Les Expositions, à quoi bon ?

Une fois sur son dada, il le met au galop, il s'emballe, il entasse les difficultés sur les mauvaises raisons, il fatigue les oreilles de sa femme, de son gendre, de son associé, de ses amis :

— Les Expositions, à quoi cela sert-il ?

Et faisant la réponse à la demande, il essaiera de vous prouver qu'elles comportent un grand danger, celui de révéler trop largement et de livrer les secrets de la fabrication nationale.

En appelant les étrangers — dira-t-il — vous leur offrez toutes les facilités possibles pour copier vos inventions, pour vous dérober une foule de procédés que vous auriez un réel intérêt à tenir secrets, vous excitez sa jalousie, vous alimentez ses convoitises...

Est-il besoin — en admettant qu'il les manifeste de bonne foi — de montrer combien sont chimériques les craintes de ce monsieur ?

Est-ce que les industriels et les commerçants sérieux du monde entier n'ont pas des correspondants, des voyageurs, des agents qui les tiennent journellement — heure par heure — au courant des modèles et des nouveautés qui se produisent en tous lieux ?

Le domaine du travail est un fonds commun où — sans distinction de frontières et de nationalités — chacun vient apporter son appoint : le produit de ses recherches, le résultat de ses découvertes.

Chaque pays donne au sens artistique qui lui est particulier un cachet spécial, une forme différente, notre siècle n'en a pas moins proclamé cette grande vérité que — pris dans son ensemble — l'Art n'a pas de patrie.

Est-il donc téméraire d'appliquer cette vérité aux découvertes de l'industrie appelées — dans un délai plus ou moins rapproché — à profiter à tous.

Suivez la liste des inventions qui ont révolutionné notre époque, collationnez avec soin les perfectionnements qui les ont suivies, et

vous verrez que si la part de la France — dans ce pacifique tournoi — est des plus brillantes ; celle des autres pays n'est pas moins glorieuse.

Qu'on en finisse — une fois pour toutes — avec un chauvinisme industriel qui n'a plus aucune raison d'être et qu'on ne met encore en avant que pour la défense d'une mauvaise cause.

Le Monsieur qui n'aime pas les Expositions prétend également qu'elles font hausser le prix de toutes choses dans les villes où elles tiennent leurs assises.

— Vous allez voir à quel prix il nous faudra payer les denrées, la vie va devenir impossible.

On pourrait lui répondre qu'il y a en économie sociale une loi immuable, absolue, que le développement et la multiplication des moyens de transport à notre époque ne permet pas de méconnaître, c'est que toutes les fois qu'un marché important — facile à l'approvisionnement — s'ouvre sur un point, l'abondance des produits qui viennent y chercher un écoulement dépasse forcément les nécessités de la consommation, tend à diminuer les exigences des intermédiaires et crée l'avilissement des prix.

Mais s'il est de ceux qui ne sont jamais contents, le Monsieur qui n'aime pas les Expositions est aussi de ceux qui ne se déclarent jamais battus.

Il tient en réserve une foule d'autres objections auxquelles nous continuerons à répondre.

Et, sans empiéter — en aucune façon — sur le travail des ouvriers de MM. Patiaud et Lagarde occupés — en ce moment — à dresser la charpente métallique du Palais de l'Exposition, nous espérons bien « lui river son clou ! »



CHARPENTE MÉTALLIQUE

DU

PALAIS PRINCIPAL

La charpente métallique du Palais principal de l'Exposition, dont le montage s'effectue si simplement et si élégamment, en ce moment, au parc de la Tête-d'Or, a été conçue de toute pièce par MM. Claret, concessionnaire de l'Exposition, et Grenier, ingénieur des Arts et manufactures, ancien professeur de mécanique et de résistance de matériaux à l'École centrale lyonnaise.

Quand il s'est agi de l'exécution de leur projet, c'est à MM. Patiaud et Lagarde, constructeurs à Lyon, qu'ils se sont adressés afin de réaliser, avec le concours de ces habiles constructeurs, une *œuvre unique au monde*, et bien digne de couronner la carrière d'un grand charpentier comme M. Claret.

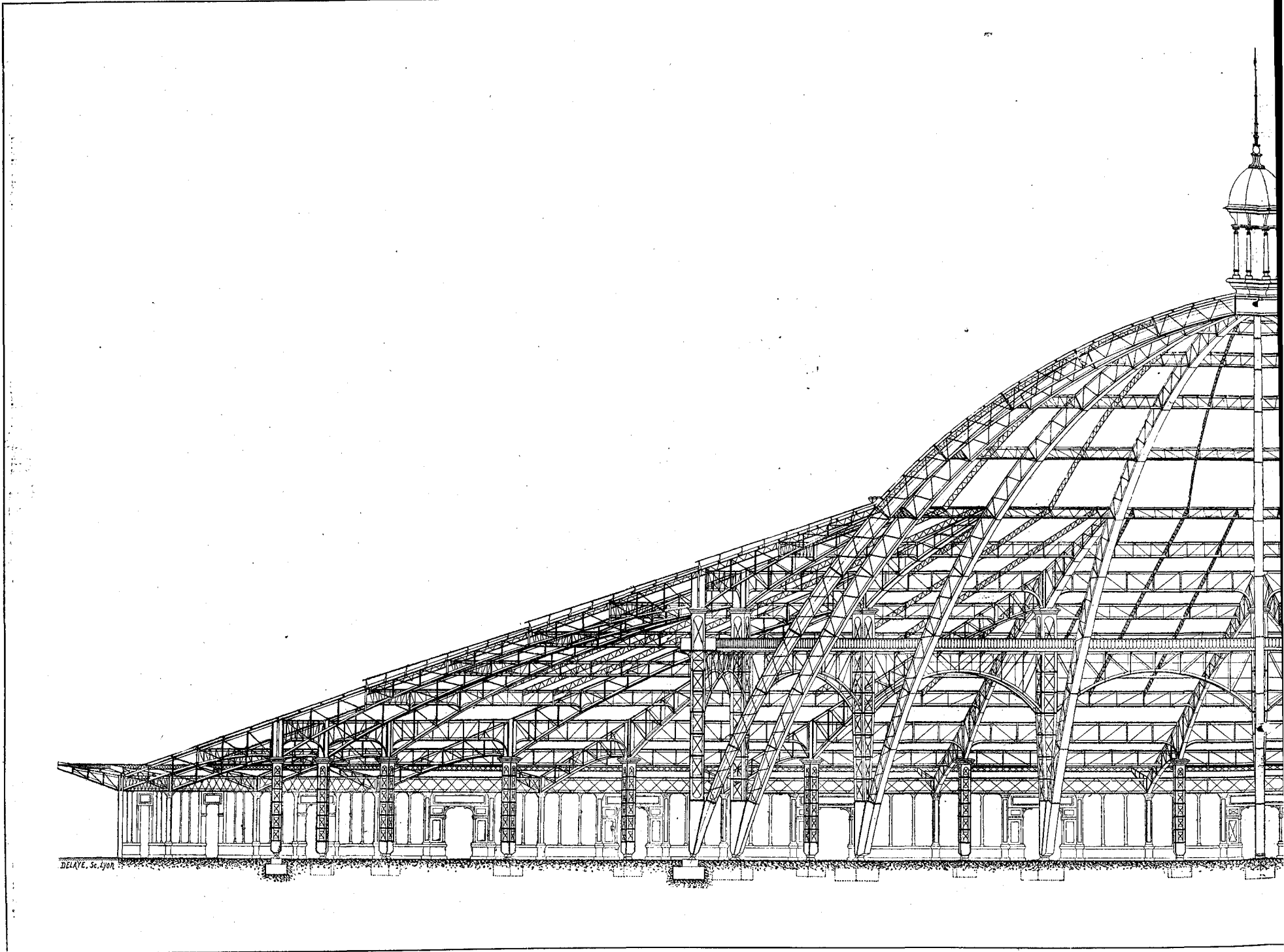
En effet, rien pour l'instant ne peut égaler en hardiesse et en combinaisons intéressantes et économiques, la charpente métallique de MM. Claret et Grenier.

Et malgré l'application des portées les plus grandes connues, le poids de fer au mètre carré couvert n'est que de 50 kilogs, c'est-à-dire le quart de celui de la grande galerie des machines, à Paris, de dimensions moindres et, pour parler plus clairement, à peine celui des charpentes en fer aux portées les plus faibles.

À cet égard, la combinaison *absolument*

Exposition Universelle, Internationale

CHARPENTE MÉTALLIQUE



La charpente du Palais principal couvre une surface de **45.751** mètres carrés,

Projet présenté par M. J. CLARET.

M. le DOCTEUR GAILLETON, Maire.

M. CLAVENAD, Ingénieur en Chef de la Ville de Lyon,
Délégué municipal pour le Contrôle de l'Exposition.

M. J. CLARET, Concessionnaire général de l'Exposition.

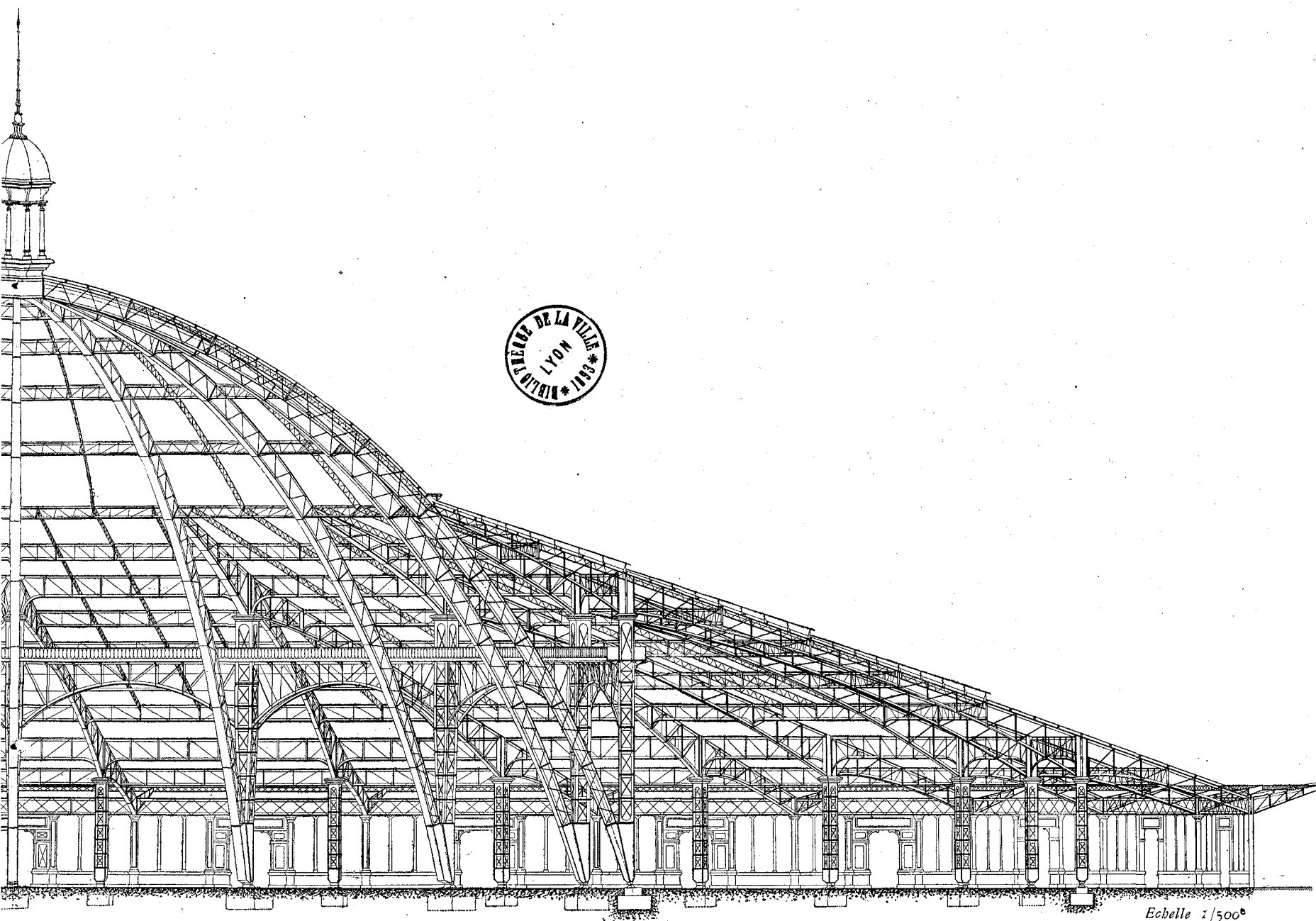
M. GRENIER, Ingénieur des Arts et Manufactures.

MM. PATIAUD, LAGARDE et C^{ie}, Constructeurs à Lyon.

M. BALME, Entrepreneur de Montage.

Le Transport d'énergie électrique à distance est substitué à l'ancien

LE PALAIS PRINCIPAL



Le poids total de la charpente métallique, pèse environ **2.250.000** kilogrammes, soit **50** kilos par mètre carré couvert

Le projet a été accepté par l'Administration

Diamètre du polygone métallique.	232 mètres
Promenoir extérieur couvert.	5 —
Diamètre total.	242 —
Hauteur intérieure du dôme central.	55 —
Diamètre du dôme central.	110 —
Hauteur à la périphérie intérieure.	14 —
Hauteur sur le promenoir extérieur	10 —
Hauteur du balcon, promenoir central.	20 —
Hauteur des ascenseurs hydrauliques du promenoir central.	20 —

anciennement transmission mécanique par arbre de couche sur colonnes.

nouvelle de MM. Claret et Grenier, et qu'ils réalisent aujourd'hui avec le concours de MM. Patiaud et Lagarde, sera bien un véritable *clou* pour les ingénieurs et les hommes compétents à la recherche de solutions originales, difficilement réalisables alors qu'on se propose de concevoir *grand* et de faire *économiquement*.

Cette gigantesque charpente aux formes gracieusement curvilignes, avec contreforts d'église, a en effet 55 mètres de hauteur au sommet avec une base de 232 mètres; elle couvre une surface supérieure à celle de la place Bellecour, de telle sorte que tous les monuments de Lyon avec leurs clochers et leurs campaniles pourraient s'ébattre sous son immense toiture.

Nous donnons à l'échelle de 2 millimètres par mètre la coupe très clairement exprimée des *huit seules fermes complètes*, de ce palais de fer, afin que nos lecteurs puissent se faire une idée de l'impression de grandeur qu'ils éprouveront en visitant cet immense vaisseau métallique que « l'Europe certainement nous enverra. »

La forme polygonale adoptée par MM. Claret et Grenier, au Palais principal, alors qu'elle est la seule méthodique au point de vue du bon classement des produits d'une exposition industrielle, forme que les éminents ingénieurs, MM. Krantz et Duval, ont consacrée en 1867, et qui est bien de nature à intéresser vivement les Lyonnais à l'esprit éminemment pratique, deviendra certainement classique, grâce aux moyens nouveaux présentés, quand on voudra couvrir élégamment et économiquement de grands espaces pour expositions.

Il n'est pas douteux pour nous, qu'à l'Exposition de 1900 on retrouvera cette idée géniale agrandie, ce qui affirmera d'une façon plus complète encore, la praticabilité du système consacré par nos deux compatriotes.

Sans vouloir ici, par des considérations scientifiques, qui viendront en leur temps, montrer ce qu'a d'ingénieux et d'économique cette forme ronde, où toutes les parties métalliques se tiennent comme des éléments de voûtes, tous intéressés à l'effort commun, il est facile, néanmoins, de concevoir que cette liaison d'intérêt, cette union de toutes les parties, réalise la force ou plutôt la résistance, obtenue avec le minimum des moyens, c'est-à-dire avec le minimum de fer.

La forme à un seul centre de figure de cette ossature métallique, a permis d'adopter un système de montage, que nous avons raison de qualifier d'élégant et d'aérien et qui fait le plus grand honneur à M. Balme, monteur des fermes de la grande galerie des machines à Paris.

En effet, nos lecteurs peuvent voir au Parc, avec quelle rapidité et quelle méthode sont élevées les fermes de cette gigantesque coupole.

Chaque semaine voit un arc complet, levé et assemblé à la herse du haut du dôme.

Grâce à cette forme symétrique et axée, le pylône central peut, sans déplacement aucun, servir au levage de tous les arcs, qui, assemblés à terre, s'élèvent lentement et majestueusement dans l'espace à la vitesse ascensionnelle de 10 mètres à l'heure, et cela en s'équilibrant l'un l'autre de façon à ne produire aucun effort dissymétrique tendant au renversement de cet échafaudage véritablement aérien.

Aussi ce pylône dont l'aspect est d'une si grande légèreté, est-il bien en harmonie complète avec la « dentelle métallique » dont le tissu à grandes mailles doit couvrir 5 hectares et qu'il est appelé à fixer dans l'espace.

Il nous reste maintenant à exprimer un vœu, c'est que ce magnifique palais de fer, aux dimensions inconnues à ce jour, que nous avons eu raison de dire unique au monde, dont la surface couverte pourra être ramenée à 40,000 mètres carrés environ, ne disparaisse pas après l'Exposition de 1894.

O. G.

NOUVELLES DE L'EXPOSITION

On nous annonce pour mercredi prochain, le départ de M. Ulysse Pila, chargé par la Chambre de commerce de Lyon de l'organisation de l'Exposition coloniale. M. Ulysse Pila se rend en Algérie et en Tunisie pour décider les gouvernements de ces deux colonies à participer d'une façon brillante à l'Exposition de Lyon.

**

On n'a pas compris suffisamment, dans le public, la portée du vote du Conseil municipal, et beaucoup de nos concitoyens ne se sont peut-être pas rendu compte de l'importance que peut avoir l'Exposition coloniale projetée, pour nos propres producteurs.

L'Exposition que la Chambre de commerce veut organiser comprendra des spécimens de tous les produits en usage dans nos colonies avec indication des prix et de l'origine.

Nos commerçants pourront, sur ces données précises, créer les mêmes articles et battre sur nos marchés coloniaux leurs concurrents étrangers.

**

Un dernier mot sur l'Exposition coloniale.

Nos différentes colonies ont été divisées en sections, avec, à la tête, des délégués spécialement désignés pour préparer le travail considérable qui incombe au groupe.

Voici la répartition qui en a été faite :

Cochinchine, Annam et Tonkin : MM. Ulysse PILA, LEWANDOWSKI; Indes Françaises, Obock, Sénégal, M. l'abbé PLANQUE, M. CHARMETTANT; Nouvelle-Calédonie, Guyane, Guadeloupe, Martinique : M. GALLOIS; Algérie, Tunisie : M. DEYME, M. SALOMON; Réunion, Madagascar : M. le commandant DEBIZE, M. de PRANDIÈRES.

**

La ville d'Anvers organise pour le 5 mai 1894 une Exposition sur laquelle nous donnerons prochainement des détails.

La première circulaire du Comité exécutif annoncée en particulier une Exposition coloniale et une Exposition africaine très développées.

Nous relevons en outre dans la même circulaire la création de deux classes concernant la vélocipédie et la locomotion aérienne.

Signalé aux Comités lyonnais.

**

Nous signalerons également aux Comités le succès qu'obtiennent dans toutes les villes les Expositions des musées commerciaux.

Si ces Expositions sont prévues au programme de 1894, n'en parlons plus; si elles ne sont pas prévues, il serait peut-être bon de les inscrire.

**

Les Comités se sont constitués suivant une notice adressée à chaque président par les soins du maire de Lyon. Cette notice indiquait la création d'une commission des Congrès.

Cette Commission serait, paraît-il, sur le point d'être constituée par M. le D^r Gailleton.

**

Voici — dans ses principales lignes — l'exposé du projet financier soumis à l'Administration par M. Claret, concessionnaire général de l'Exposition de Lyon en 1894 :

Il serait fait une émission de trois cent mille Bons-Tickets en trois séries de cent mille chacune.

Le prix du bon — donnant droit à vingt entrées et un billet de tombola — serait de 20 francs.

Il serait affecté à la tombola des Bons-Tickets de l'Exposition :

15 maisons	3 maisons de 50.000 francs =	150.000
	6 — 25.000 =	150.000
	6 — 20.000 =	120.000

10,000 lots achetés aux exposants	
et d'une valeur totale de.....	375.000

Total des valeurs des lots Fr.	795.000
--------------------------------	---------

UN GAGNANT tous les 30 numéros.

Nous reviendrons très prochainement sur ce projet, dont la combinaison très ingénieuse nous paraît de nature à attirer l'attention générale.

**

On nous annonce pour la première quinzaine du mois prochain la publication d'un fascicule municipal contenant les divers documents administratifs relatifs à l'Exposition, l'indication des travaux à ce jour, la liste officielle et définitive des membres du comité et enfin l'exposé des premiers travaux de ce comité.



BULLETIN FINANCIER

Situation. — Le marché est sans animation, tant à cause de la question budgétaire que par suite de la date fatidique du 1^{er} mai. On est persuadé que cette journée sera généralement calme; mais rien ne sollicite à anticiper l'événement.

Les obligations *Cacérés* et *Ouest d'Espagne* sont, pour longtemps assurées du paiement de leurs intérêts à raison de 10 francs, par an, grâce au traité passé avec la Compagnie des Chemins Portugais. Elles ont, d'après cette convention, un coupon semestriel de 5 francs, échû depuis le 1^{er} avril; mais, pour qu'il soit mis en paiement, il faut que les traités soient approuvés par les obligataires de chaque Compagnie et par le Gouvernement Portugais lui-même. Ces ratifications ne font aucun doute pour nous, et, de plus, nous croyons qu'un jour les recettes propres du *Cacérés* et de l'*Ouest* de l'Espagne permettront à ces deux Sociétés de payer intégralement leurs coupons d'obligations, soit 15 francs. L'achèvement du réseau de l'*Ouest* de l'Espagne, par la Compagnie fermière, apportera une grande modification dans le trafic.

Quant aux obligations des *Chemins Portugais*, quel que soit le règlement qui prévaudra pour la dette flottante, l'obligation à revenu fixe, qui sera donnée aux porteurs actuels, à raison de une sur trois anciennes, est assurée du paiement intégral de 15 francs net. Le premier coupon de 7 fr. 50 doit être mis en paiement le 1^{er} juillet, si d'ici là, comme tout le fait espérer, le Gouvernement Portugais ratifie les accords intervenus, et si le *Convenio* est signé par les créanciers.

Pour l'obligation *variable*, qui sera également donnée aux porteurs d'obligations anciennes, à raison de une pour trois, il ne faut pas désespérer de lui voir toucher un revenu. Les recettes actuelles sont plus satisfaisantes qu'on aurait pu l'espérer, et d'après l'avis de gens compétents, l'avenir leur réserve des plus-values.

Forges et Aciéries de la Kama. — Les actions toucheront cette année, comme précédemment, un dividende de fr. 38,27, et les parts bénéficiaires une répartition de 5 francs, payables le 15 décembre prochain. Ce rendement peut être considéré maintenant, comme acquis, mais, vu les travaux restant à exécuter, il ne sera pas susceptible d'être augmenté d'ici à deux ou trois années.

Valeurs diverses. — Les actions de la Société *Electro-métallurgique Française de Froges* sont revenues à des prix plus modérés. Cette entreprise donne de belles espérances, mais il ne faut pas oublier que nous sommes au début d'une exploitation à développer.

Les actions des Brasseries, favorisées par une saison estivale, sont en bonne demande. L'action *Georges Hoffherr* cote 560, celle de *Rinck* est demandée à 542 50.

Le journal *le Pour et le Contre* commence une étude sur la Société *Lyonnaise des Mines et Usines du Boraw*. Cette Compagnie procédera dans ses prochains inventaires à des prélèvements sur les bénéfices pour amortir les frais de premier établissement et une partie du coût de la Mine.

Le Conseil de la Société *Lyonnaise de Navigation* a pris en considération les projets de fusion avec la Compagnie du *Havre-Paris-Lyon*, dont nous avons parlé dans le temps. Elle a nommé une Commission pour étudier les bases possibles de cette fusion.

Nous remarquons depuis quelques jours une certaine faiblesse sur les actions de *Métallurgie* et de *Mines*, surtout sur ces premières, dont nous avons, dans nos derniers Bulletins, constaté l'exagération des prix.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers, 8, rue de la Bourse.

CONGRÈS ET CONCOURS PENDANT L'EXPOSITION

Congrès général des Imprimeurs de France.

M. Storck, président du Syndicat des maîtres-imprimeurs de Lyon, vient d'adresser la lettre suivante à M. Merson, président du Syndicat des Maîtres-imprimeurs de la ville de Nantes, qui demandait la convocation d'un congrès dans une ville du centre de la France.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai soumis le 22 du courant, votre proposition de congrès au bureau du Syndicat des maîtres-imprimeurs de Lyon.

Je suis chargé, tout d'abord, de vous remercier de l'hommage dont nous sommes particulièrement honorés, que vous rendez à nos efforts pour l'affranchissement et la prospérité de notre industrie. C'est un puissant encouragement dans notre œuvre et vous pouvez assurer nos confrères de Nantes, que nous ne faillirons pas à la tâche que nous nous sommes tracée. Votre concours, comme celui de tous nos confrères, nous est précieux et nous vous prions instamment de nous le continuer.

En ce qui concerne le Congrès, le Bureau a été d'avis qu'il était difficile, vu l'époque avancée de l'année, de l'organiser pour le mois de mai prochain.

Il faut en effet désigner des délégués dans chaque syndicat pour le mettre en rapport avec celui qui sera la cheville ouvrière du Congrès. Vous voulez bien nous désigner pour cette tâche, nous l'acceptons volontiers. Il faudra s'entendre sur les questions à discuter, en donner le programme et laisser à chacun le temps de réunir ses documents et ses faits. Il ne semble pas que ce soit réalisable à si brève échéance.

Voici donc ce que nous pensons faire : Lancer le projet par la voie de notre journal ; donner un embryon d'ordre du jour ; prier chacun de nos confrères de nous adresser les modifications ou additions qu'il croira devoir apporter ; fixer ensuite le programme des questions à étudier, et, pour avancer la besogne, publier les notes qui nous seront envoyées à leur sujet.

Le Congrès aurait lieu à Lyon en 1894. Nous avons cette année-là, une exposition universelle qui sera pour nos confrères un attrait de plus et nous permettra certainement de réunir un beaucoup plus grand nombre d'entre eux. Notez que cette circonstance nous autorisera avec chance de succès, à demander aux chemins de fer des réductions sur les prix de parcours, que nous n'obtiendrions pas sans cela.

Veillez nous donner votre avis sur l'établissement de ces premières bases, dont nous ferons officiellement part à tous les syndicats de la corporation, et agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Signé : A. STORCK,

Président du Syndicat des maîtres-imprimeurs de Lyon.

En résumé, le Syndicat propose un Congrès des Imprimeurs de France qui serait tenu à Lyon, en 1894, à l'occasion de l'Exposition.

Il demande à ses confrères de vouloir bien lui communiquer leurs idées à cet égard, de dire quelle époque de l'année leur semblerait la plus favorable, etc.

Voici un premier aperçu des questions qui pourraient y être discutées :

QUESTIONS MISES A L'ÉTUDE

(PREMIÈRE LISTE)

Timbre des affiches. — Responsabilité des imprimeurs. — Contrefaçon des marques de fabrique. — Dépôt des ouvrages de librairie par l'éditeur et non par l'imprimeur.

Grand concours international de comptabilité.

La Chambre syndicale des Comptables-Teneurs de Livres de Lyon, a décidé d'organiser un concours international de comptabilité, qui aura lieu en 1894.

Elle nous adresse, à ce sujet la communication suivante :

Ce grand tournoi scientifique, organisé par la Chambre syndicale des Comptables-Teneurs de Livres de Lyon, sera du plus grand intérêt pour la science comptable.

L'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la

Russie, la Suisse, etc., ainsi qu'un certain nombre de grandes villes de France, ont déjà répondu au chaleureux appel du Syndicat.

De nombreuses adhésions étrangères et françaises sont encore attendues.

Nous présageons un véritable succès pour ce grand concours, tout fraternel, où méthodes françaises et étrangères vont se disputer le premier prix.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce championnat comptable, lequel, pour le commerce et l'industrie, ne manquera pas d'intérêt.

Pour tous les renseignements relatifs à ce grand concours, écrivez à M. Hippolyte Conry, secrétaire-archiviste, délégué à la Presse de la Chambre syndicale des Comptables, 47, rue Villeroy, Lyon.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

REVUE DES SPECTACLES

Grand-Théâtre.

Gwendoline — la première en date des compositions musicales de Chabrier — a été représentée au Grand-Théâtre, le mercredi 19 avril.

Comme nous l'avons déjà dit, cet opéra ne pouvait manquer d'intéresser et d'attirer le public dilettante de notre ville, autant par l'originalité pittoresque de l'orchestration, la recherche des sonorités colorées et imprévues, que par l'application de certaines théories wagnériennes qui n'entraînent cependant pas au maître français, son cachet de haute personnalité musicale.

Il n'y a dans *Gwendoline* que deux rôles importants : celui de Harald, interprété avec une excellente allure par M. Mondaud, et celui de *Gwendoline* dans lequel M^{me} Verheyden s'est fait applaudir, principalement aux passages de douleur.

Le rôle d'Harmel, un peu effacé, n'a dû qu'au talent correct de M. Dupuy, d'être mis en lumière suffisante.

La presse est unanime — par exemple — à complimenter l'orchestre qui est parvenu à mettre au point, sans aucune faiblesse, sans aucune dissonance, une œuvre hérissée de difficultés.

Les chœurs — renforcés par les élèves du Conservatoire — se sont assez bien comportés ; à citer au 1^{er} acte, le chœur : *Règne aux bords des sillons dorés*, et au second, celui de l'épithalame.

La direction du Grand-Théâtre avait tenu à honneur de présenter une mise en scène soignée, nous lui adressons nos sincères félicitations.

Théâtre des Célestins.

Une indisposition de M^{me} Bouland a brusquement interrompu la saison d'opérette.

Le *Chapeau de paille d'Italie* a remplacé sur l'affiche M^{me} Favart.

La gaieté, fort heureusement, n'a pas perdu ses droits, ce grand-maître du rire qui s'appelait Labiche n'aura pas seulement travaillé à divertir sa génération, d'autres ont suivi et suivront encore, qui trouveront plaisir à voir Fadinard aux prises avec les plus burlesques aventures, à écouter les naïvetés prud'hommesques de Nonancourt et les coq-à-l'âne du sourd Vésinet.

Cette joyeuse reprise donne quelque répit à la Direction et lui permet de hâter les dernières répétitions de *Toto*.



TOUX-BRONCHITES

Traitement rapidement efficace par
le Phosphate de chaux créosoté
et la Pâte créosotée BOUSSENOT,
phien à LYON, 89, rue de la République.
B^{te} 5 fr. Pâte 1^{re} 50

MÉDAILLES
Argent, Barcelone 1888
Bronze, Paris 1889

BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de Marques de Fabrique. — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2^h50 — DINERS 3^h

Soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

CHOLLET ET RÉZARD

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

GRAND SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

CHABLY

APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON



CHEMISERIE TOILERIE

S^{TE} de CHEMISES sans BOUTONS
SEUL SYSTÈME PRATIQUE B^{TE} et MÉDAILLÉ

GAGNOL & CLERC

TROUSSEAUX LINGERIE LAYETTES etc.
42, Rue de l'Hôtel de Ville, LYON
G^{DE} BAISSE DE PRIX AU COMPTANT

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

Pulvérisateur "ÉCLAIR"

Pour le traitement du

Mildiou

et la

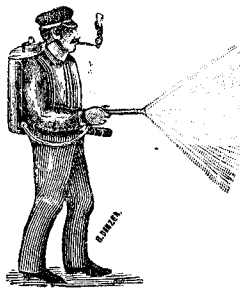
**Maladie des
Pommes de terre**

Reconnu partout le MEILLEUR

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

PULVÉRISATEURS A TRACTION

Pour les grands Vignobles



Soufreuse poudreuse « LA TORPILLE »

Nouveaux perfectionnements pour 1893

DÉPOT A LYON :

RIVOIRE père et fils, 16, rue d'Algérie
Demander renseignements et Tarifs.

BUREAU DES BREVETS D'INVENTION

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS — Créé en 1856

66, Avenue de Saxe (cours Morand) LYON

Obtention, Vente et exploitation des Brevets.
 Dépôts de Marques de fabrique et de commerce,
 Modèles et dessins industrielles.
 Consultations en matière de Contrefaçon, Validité, Antériorité, etc.

ENVOI DE TARIFS ET RENSEIGNEMENTS

LÉPINETTE & RABILLOUD

INGÉNIEURS-CONSEILS

**LE VIN D'OR***Apéritif*A BASE DE QUINQUINA
MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE*Louis Ferber & Fils*
LYON**AU COLOSSE DE RHODES**

MAISON HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

GRAND HALL LYONNAIS

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS

9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques. — Dépôts et
représentation des produits exposés. — Publicité en tous genres.
— Publicité dans les journaux. — Tableaux. — Réclames. —
Distribution de prospectus. — Annonces peintes.**MANUFACTURE D'APPAREILS**

POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

*Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries***BUGNOD & GARNIER**

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GASO-MULTIPLEX**RUSSE ABONNEMENT**

LEÇONS ET TRADUCTIONS

A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE

67, cours Lafayette, M. PLASSE. Ag^{ce} Fournier, rue Confort, 14.**GRAND HOTEL DE RUSSIE**

LYON Eclairage électrique dans les chambres. — Appartements depuis 2 fr. LYON

FABRIQUE D'APPAREILS pour l'EMPLOI du GAZCH. ANDRÉ & C^{ie}, BREVETÉS S. G. D. G.

LYON, 58, Rue Franklin. — 23, Avenue Parmentier, PARIS

MODÈLES PERFECTIONNÉS ET ENTIÈREMENT NOUVEAUX

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE SALLES A BAINS

Cheminées, Calorifères, Réchauds, Rôtissoires, Cuisinières, etc.
BRÛLEUR ÉCONOMIQUE, breveté s. g. d. g. Ce Brûleur n'exige aucun entretien :
il n'a jamais besoin d'être nettoyé et se ferme automatiquement.**LYON**CHOCOLATS
CACAO

MAISON FONDÉE EN 1780

VINS FINS
Vins Ordinaires**ISAAC GASATI**

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE

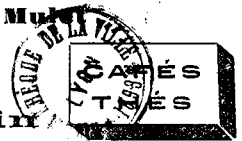
12, rue du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue M...

Fine Champagne
COGNAC

ENTREPOTS

32, quai de Serin

**GRAND HALL LYONNAIS**

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS

9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques. — Dépôts et
représentation des produits exposés. — Publicité en tous genres.
— Publicité dans les journaux. — Tableaux. — Réclames. —
Distribution de prospectus. — Annonces peintes.**MANUFACTURE D'APPAREILS**

POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

*Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries***BUGNOD & GARNIER**

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GASO-MULTIPLEX**RUSSE ABONNEMENT**

LEÇONS ET TRADUCTIONS

A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE

67, cours Lafayette, M. PLASSE. Ag^{ce} Fournier, rue Confort, 14.**L'Agence Méjean et C^{ie}**

6, place des Terreaux

Se chargè de toutes les formalités à remplir pour faire
obtenir un emplacement à l'Exposition, elle donne tous
les renseignements nécessaires et se charge de la
représentation et garantit une économie de 25 0/0 sur les
prix ordinaires.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ;
mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de
nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire
avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12,
Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

A VENDRE AUX CHARPENTES

Jolie Propriété de rapport et d'agrément très bien
plantée. — Superficie 1700 mètres. — Pompes. —
Bassins. — Jets d'eau. — Rucher.

Ecrire AGENCE FOURNIER

N° 7728

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

France par 5 kilos. — Maison de détail : 40, rue d'Algérie, LYON

PREMIÈRE QUALITÉ

THÉ DES MANDARINS
 THÉ DES MANDARINS
 THE DES MANDARINS

Vente en Gros :

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, 12, LYON

DUPLATRE

66, cours Suchet, 66



Spécialité de Bière de
 conserve en bouteilles, ga-
 rantie de fabrication nor-
 male. — Téléphone.

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

2735. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.